

Année scolaire 2024/2025

## ECOLE DE MUSIQUE

### Fiche d'inscription

Les champs précédés d'un \* sont obligatoires

\*Nom de l'élève : ..... \*Prénom de l'élève : .....

\*Date de naissance : .....

\*Nom et prénom du représentant légal 1 (si élève mineur) : .....

\*Date de naissance du représentant légal 1 : .....

Nom et prénom du représentant légal 2 (si élève mineur) : .....

\*Date de naissance du représentant légal 2 : .....

\*Adresse (justificatif de domicile obligatoire pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois) :  
.....

\*Adresse mail (de l'élève majeur ou d'un représentant légal si élève mineur), en majuscules :  
.....

Téléphone du domicile : .....

\*Téléphone portable (de l'élève majeur ou d'un représentant légal si élève mineur) :  
.....

Bénéficiaire CAF (joindre obligatoirement un justificatif) : oui  non

Personnes à contacter en cas d'urgence (autres que les parents) :

Nom-prénom	Adresse	Téléphone	Qualité

Je reconnais l'exactitude des renseignements ci-dessus. Le .... / .... / .....

Signature de l'élève majeur ou de son représentant légal si mineur :



Location d'instrument : oui  non

**Merci de préciser si vous vous opposez au droit à l'image (entourez) :**

Je m'oppose au droit à l'image.

### Informations importantes

- ✓ Les dossiers d'inscription sont à envoyer ou déposer à l'École de Musique en une seule fois. Tout dossier incomplet sera refusé.
- ✓ Au vu du nombre de demandes de nouvelles inscriptions dans certaines disciplines, les dossiers de réinscription pourront être réinterrogés avant la rentrée scolaire.
- ✓ Pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois, pensez à fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi qu'une attestation de la CAF le cas échéant.
- ✓ Toute inscription est annuelle.
- ✓ Les tarifs sont déterminés au moment de l'engagement et pour l'ensemble de l'année.
- ✓ Possibilité de régler par trimestre.
- ✓ Chaque trimestre engagé est dû dans son intégralité.
- ✓ Les demandes de remboursement sont acceptées en cas d'absence sur au moins un trimestre et ne sont prises en compte que dans trois cas :
  - Pour raison médicale entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité pour une durée minimale d'un trimestre ;
  - Pour cause de mutation professionnelle ;
  - Pour cause de déménagement.Dans les trois cas, la demande doit être formulée par écrit et accompagnée d'un certificat médical, d'une attestation de l'employeur ou d'un document attestant le déménagement.
- ✓ Le règlement est à remettre après réception de la facture courant octobre.
- ✓ Il est possible de payer en ligne, en espèces, par chèques vacances ou par chèque, et prochainement par prélèvement automatique.
- ✓ Les chèques doivent être **à l'ordre d'Arts et Couture**.
- ✓ Tout règlement par chèque est à déposer uniquement à la Maison du Peuple les mercredis et vendredis de 15h à 18h ou dans sa boîte aux lettres qui se trouve à l'entrée du bâtiment.

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements ci-dessus.

Le ..... / ..... / .....

Nom et signature de l'élève majeur ou de son représentant légal si mineur :

## Instruments enseignés

Accordéon  
Batterie  
Chant  
Clarinette  
Cor  
Flûte traversière  
Guitare  
Hautbois  
Percussions  
Piano  
Saxophone  
Trombone  
Trompette  
Violon  
Violoncelle

## Pratiques d'ensemble

Ensemble de guitares  
Ensemble d'accordéons  
Orchestre  
Orchestre junior  
Ateliers jazz  
Chorale adultes  
Chorale junior  
Percussions africaines  
Percussions et chant afro-cubains  
Atelier de musique orientale  
Musiques actuelles  
Musique de chambre

## Tarifs par trimestre

### **Eveil musical, Parcours découverte et Pratique d'ensemble seule :**

- 30 € pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois
- 63 € pour les extérieurs

### **Instrument + Formation musicale + Pratique d'ensemble - Enfants**

- De 66 € à 99 € pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois (en fonction du quotient familial)
- 218 € pour les extérieurs

### **Instrument + Formation musicale + Pratique d'ensemble - Adultes**

- 104 € pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois et les membres de l'harmonie l'Abeille
- 220 € pour les extérieurs
- 83 € pour les étudiants, chômeurs et les personnes en situation de handicap

### **Pratique d'ensemble seule - Adultes**

- 57 € pour les Pierre-Bénitains et les Oullinois et les membres de l'harmonie l'Abeille
- 120 € pour les extérieurs
- 46 € pour les étudiants, chômeurs et les personnes en situation de handicap

### **Chorale junior : gratuit**

### **Location d'instrument : 30 €**

**Tarif « Coup de pouce » (public amateur) : 10 € la ½ heure, 13 € les ¾ d'heure, 15 € l'heure**

NB : 5 € de frais de gestion sont demandés par foyer annuellement

Tarifs dégressifs en cas d'inscription multiple au sein d'une même famille : 50% dès la 3<sup>ème</sup> personne

## Charte de l'élève

Je suis élève à l'École de Musique / Espace Musical Paul Roucart :

- Je m'investis dans l'apprentissage de l'instrument et les projets proposés ;
- Je participe à des prestations publiques ;
- J'assiste à l'intégralité des auditions auxquelles je participe ;
- Je fais preuve de ponctualité et d'assiduité ;
- Je préviens en cas d'absence ;
- Je possède un instrument adapté ;
- Je respecte les enseignants, les autres élèves et le matériel ;
- Je fournis un travail régulier.

À .....

Le .... / .... / .....

Nom et signature de l'élève

Nom et signature des parents